

Rémy Merle, collectif de Charente

Le samedi 19 novembre *nous y serons !*

Les attaques contre le service public ne sont pas nouvelles, mais aujourd'hui elles sont d'une autre envergure. C'est l'ensemble de l'édifice qui s'est construit au fil du temps, avec la marque profonde des luttes sociales, qui se trouve en question.

Comme tous les services publics, la Fonction publique est dans l'œil du cyclone. Si on laisse faire, que restera-t-il demain des services publics ?

Certes, il subsistera un appareil d'Etat et des formes de services publics minimum, avec un pilotage toujours plus centralisé, pour réguler, piloter, ordonner afin d'assurer un environnement propice aux multinationales et à la logique du profit.

Nous devons agir contre de telles perspectives et faire grandir l'idée que les services publics sont des biens publics, permettant d'assurer des droits fondamentaux, les mêmes pour tous, sur tout le territoire : droit à la santé, droit à l'éducation, droit au logement, droit au travail... Nous pouvons aussi considérer que ces droits valent pour la France, mais qu'ils valent aussi pour les citoyens des autres pays d'Europe et du reste de la planète. La CGT est ainsi partie prenante des actions contre le projet de directive Bolkenstein en Europe et contre la libéralisation des ser-

vices que veut imposer l'OMC via l'AGCS (Accord Généralisé sur les Commerces et les Services).

Ces thèmes ont été au centre de la rencontre organisée par l'UGFF les 5 et 6 octobre, une rencontre nourrie de nombreux apports de responsables de la Fonction publique de l'Etat, mais aussi des PTT, de l'EDF, des territoriaux, des transports... ainsi que de dirigeants des collectifs de défense et de développement des services publics. Cette rencontre se tenait au lendemain d'un 4 octobre qui, à l'évidence, ne peut rester sans suite. Si les salaires, l'emploi étaient au premier rang des préoccupations, la question des services publics s'est imposée comme un autre volet revendicatif de la journée avec, notamment, la grande lutte des marins de la SNCM.

Dans le panorama de l'automne, le 19 novembre est à la fois dans le prolongement du 4 et porteur d'une dynamique propre.

1) Tout ce qui fait le service public est dans la ligne de mire

Les exemples donnés au cours de la réunion sont illustratifs. C'est par exemple la poste, dans les zones

rurales, transférée à l'épicier ou au boulanger. Petit à petit, c'est un service public qui n'est plus assuré en tout point du territoire et des usagers qui sont obligés de payer plusieurs fois au travers du prix du timbre et des impôts locaux. Les personnels trinquent également avec la montée de la précarité. On compte aujourd'hui 110 000 contractuels pour 180 000 fonctionnaires. Il s'agit de réduire « des coûts de structure » - évalués aujourd'hui à 20% - dans le contexte de l'ouverture à la concurrence du courrier. Et demain ?

Dans le domaine des transports, la politique actuelle est celle du scandale financier de la privatisation des sociétés d'autoroutes, du transfert d'une grande partie du réseau routier national et du service public des routes aux départements. Une politique nationale des transports est



Cathy Polo, Fédération CGT de l'Energie

pourtant un maillon essentiel d'une politique d'aménagement du territoire et de développement durable. Des alternatives au tout routier sont encore à construire, cela suppose de mobiliser d'importants moyens de financement.

Pour l'EDF, la transposition des directives européennes, décidée sous l'ancien gouvernement de gauche, conduit à la libéralisation de l'énergie. C'est à terme la mise en cause de l'accès à des services de base essentiels et du traitement égal des citoyens au travers de la péréquation tarifaire.

La fonction publique a, elle, pour particularité d'être placée sous le contrôle des assemblées élues et de leur exécutif, mais, sur le fond, les orientations qui y sont mises en œuvre sont de la même inspiration que celles qui frappent les autres services publics.

La réforme de l'Etat est celle d'un désengagement de l'Etat et d'un recentrage sur des fonctions de pilotage, de régulation, de contrôle.

Le désengagement de l'Etat, c'est aujourd'hui cette fausse décentralisation (la « mère des réformes » selon Raffarin), qui conduit à renvoyer les missions publiques vers d'autres acteurs, les collectivités ou le secteur

privé. Un mouvement qui doit se poursuivre avec l'annonce de la « décentralisation » de la santé et des hôpitaux d'ici 2025.

L'entrée en vigueur de la LOLF au 1-1-2006 se fait avec l'objectif clairement affiché de réduire les dépenses publiques et les effectifs et d'introduire la gestion managériale du secteur privé.

Et le gouvernement veut maintenant étendre la LOLF aux collectivités territoriales.

2) Créer un grand rassemblement pour les services publics

Il s'agit, en défendant déjà ce qui existe, de travailler à des services publics répondant aux besoins d'aujourd'hui :

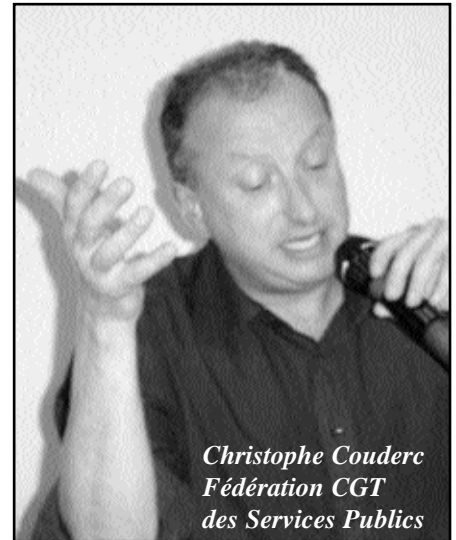
◆ Des services publics de proximité, sur tout le territoire, prenant en compte les besoins diversifiés

Ce qu'on observe, c'est le renvoi de la prise en charge des services de proximité vers les collectivités territoriales. A elles de payer les bâtiments, les personnels, le fonctionnement... Les premières limites, ce sont des capacités de financement vite atteintes mais, plus fondamentalement, c'est l'existence d'un service public présent partout, assurant l'égalité de traitement qui est visé.

Les usagers veulent un service de qualité, avec des agents qualifiés capables de traiter leurs demandes, assurer le suivi des dossiers. La présence de services de l'Etat comme des grands services publics nationaux dans la proximité sont des outils irremplaçables pour la mise en œuvre d'un même service public sur tout le territoire avec notamment une péréquation tarifaire.

◆ Un service public qui contribue au développement économique et social, à une politique du plein emploi

Dans chaque département et région, les « plans d'action stratégique de l'Etat » doivent pouvoir être débattus publiquement.



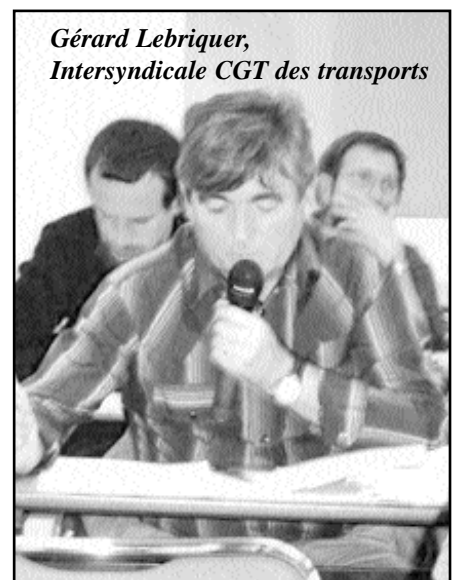
*Christophe Coudere
Fédération CGT
des Services Publics*

Nous revendiquons que ces plans soient centrés sur les préoccupations essentielles de la population, notamment le développement économique et l'emploi. L'action de services de l'Etat tels les DRIRE ou l'ANPE doit être réorientée en ce sens.

◆ Des services publics démocratisés

Les citoyens doivent pouvoir disposer de réels moyens d'intervention sur les orientations mises en œuvre et sur l'organisation des services publics.

Cela n'enlève en rien la responsabilité des élus. On l'a vu à Guéret et dans toutes les luttes pour le service public où leur rôle est essentiel.



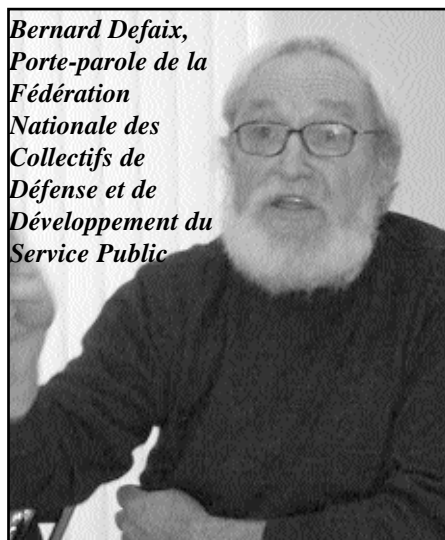
*Gérard Lebriquer,
Intersyndicale CGT des transports*



*Raphaël Vigneron,
Fédération CGT des PTT*

3) Les perspectives d'action

L'UGFF-CGT entend œuvrer au rassemblement le plus large pour défendre et rénover le service public. C'est ce qui l'a conduit à se retrouver dès le début dans ce mouvement qui s'est créé dans la Creuse à partir de la révolte des maires ruraux contre la fermeture de services de proximité. Nous agissons ainsi aux côtés des collectifs, composés d'associations d'usagers, d'élus, de syndicats, réunis sur l'objectif central de défense et de développement des services publics.



*Bernard Defaix,
Porte-parole de la
Fédération
Nationale des
Collectifs de
Défense et de
Développement du
Service Public*

Cette démarche se situe d'ailleurs dans le prolongement des luttes sur le service public associant dans les départements et localités, usagers, élus, salariés et dont la CGT a été souvent à l'initiative.

Parmi les axes d'action en débat :

- La mobilisation dans chaque département pour un moratoire à toutes les restructurations de services publics, l'établissement d'un état des lieux et l'ouverture d'un débat public pour définir les besoins en services publics. C'est avec cet objectif qu'il faut demander partout la convocation de la commission départementale des services publics, avec des représentants de l'Etat, des élus, des usagers, des salariés.
- Pour la fonction publique de

l'Etat, nous devons exiger que les plans de réorganisations des services publics de l'Etat, concoctés dans les cabinets préfectoraux, soient également débattus avec les personnels et leurs organisations syndicales avec la réunion de la commission locale interministérielle de coordination (CLIC).

- L'interpellation des élus sur les enjeux des services publics. Le transfert de responsabilité sur les collectivités ne renvoie pas simplement à la question de moyens financiers insuffisants mais également à la cohérence nationale des services publics. La tenue du congrès des maires les 22, 23 et 24 novembre ainsi que des associations d'élus est l'occasion d'interpeller les élus mais aussi l'ensemble des pouvoirs publics, les populations, sur ces enjeux.

L'action dans les départements, les régions, comme celle engagée dans les professions sont des éléments décisifs pour travailler à la convergence et au tous ensemble sur des objectifs partagés.

Une manifestation nationale du samedi 19 novembre à Paris

L'appel est lancé par la fédération nationale des collectifs de défense et de développement de services publics. L'UGFF est partie prenante de cet appel. Il s'adresse à toutes les forces syndicales, associatives, politiques qui veulent s'engager pour « développer et démocratiser les services publics en tant que moyen indispensable à l'exercice des droits fondamentaux des populations, dans l'égalité, la solidarité et le progrès social ».

L'ampleur de la manifestation pèsera dans le rapport des forces entre les salariés d'une part, le patronat et le gouvernement d'autre part. Pour les citoyens, elle pèsera afin d'affirmer une volonté de s'appropriier les questions des services publics au service de l'intérêt général, du développement économique et du plein emploi.

